



AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2019-2020-2021

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

Conformément à l'article 43 de la *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole* (L.Q. 2020, chapitre 7) et à l'article 75 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (R.L.R.Q., chapitre F-2.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- Le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Coaticook, déposé le 7 septembre 2018 pour les exercices financiers 2019, 2020 et 2021, a été modifié au moyen d'un certificat global en application du premier alinéa de *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole* (LQ 2020, chapitre 7) pour afin de tenir compte des modifications prescrites par l'édition 2020 du Manuel d'évaluation foncière du Québec pour la conversion des renseignements relatifs aux répartitions fiscales applicables aux unités d'évaluation comportant des immeubles compris dans une exploitation agricole enregistrée conformément à un règlement pris en vertu de l'article 36.15 de la *Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*.
- L'ensemble de ces modifications ont été effectuées au moyen d'un certificat global et elles auront effet à compter du 1^{er} janvier 2021;
- Aucune demande de révision ne peut être formulée ni aucun recours en cassation ou en nullité exercé à l'égard de ces modifications.

Donné à Coaticook, ce 15 décembre 2020.

La greffière,

Geneviève Dupras



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COATICOOK

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville le 15 décembre 2020 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié sur le site internet de la Ville de Coaticook du 15 décembre 2020.

Donné à Coaticook, ce 15 décembre 2020.

La greffière,

Geneviève Dupras